

ATELIER COMBINÉ

RÈGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME & RÈGLEMENTATION SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS L'INDUSTRIE MARITIME



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

Avec la participation financière de :

Commission
des partenaires
du marché du travail
Québec 

COLLABORATEURS

Présentateurs principaux de Transports Canada et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

OBJECTIFS DE L'ATELIER COMBINÉ

- ▶ Résumer et vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel maritime;
- ▶ Informer l'industrie maritime des changements en cours et à venir à la Convention STCW;
- ▶ Présenter le contenu des réglementations canadiennes en SST et clarifier les différentes zones d'application avec la réglementation du Québec;
- ▶ Offrir une tribune de discussion et d'information pour toute question reliée à la SST de l'industrie maritime.

PRINCIPAUX THÈMES COUVERTS (RPM)

- ▶ Retour sur les questions et recommandations de l'atelier 2019;
- ▶ Adoption du nouveau règlement sur le personnel maritime (RPM);
- ▶ Reconnaissance des brevets étrangers;
- ▶ Autres sujets à déterminer.

PRINCIPAUX THÈMES COUVERTS (SST)

- ▶ L'application de la réglementation en SST dans le milieu maritime;
- ▶ Jurisdiction fédérale / provinciale;
- ▶ Rôle de la CNESST dans le milieu maritime;
- ▶ Autres sujets à déterminer.

DATE

Le mercredi 19 février 2020

HEURE

À déterminer

LIEU

Hôtel Québec
3115, avenue des Hôtels
Québec, QC, G1W 3Z6

COÛT

À déterminer

INFORMATIONS

Communiquez avec nous par courriel au mari-time@csmoim.qc.ca ou par téléphone au 418 694-9059 poste 225.

Si vous avez des suggestions de thèmes pour l'atelier combiné, veuillez nous en faire part sans tarder. Merci!



Transports
Canada

Transport
Canada

